

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.123.B

**Salle de spectacles
" La Nef " :
autorisations
d'engagements des
intermittents ou des
emplois à durée
déterminée de droit
privé**

LE VINGT CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 octobre 2012**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2012**DELIBERATION
N° 2012.10.123.B**

AFFAIRES GENERALES / RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur BRONCY****SALLE DE SPECTACLES " LA NEF " : AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS DES INTERMITTENTS OU DES EMPLOIS A DUREE DETERMINEE DE DROIT PRIVE**

Par délibération n° 96, le conseil communautaire du 7 juin 2012 a créé les emplois permanents de la régie « La NEF ».

Pour assurer l'ensemble des missions de la régie et répondre à la très grande amplitude horaire d'ouverture des studios, en plus de l'exploitation des concerts, la salle de spectacles fait régulièrement appel à des intermittents du spectacles ou à des contrats à durée déterminée de droit privé.

Il convient donc de compléter le tableau des emplois : comme suit :

Domaine d'activité	Emploi Intermittent
Artistique	Artiste tous domaines (musique, danse, chorégraphie, théâtre, arts visuels et graphiques...)
	Répétiteur (musical, chorégraphique,...)
	Accompagnateur musical
	Scénographe
	Plasticien
Technique	Régisseur/concepteur/technicien tous domaines (son, lumière, pyrotechnie, structure scénique, console, vidéo, image, effets spéciaux, instruments, électricité, production, réalisation,...)
	Contrat à durée déterminée de droit privé
	Chargé de l'administration (besoin ponctuel, remplacement maladie...)
Administration	Chargé de production / de diffusion / de communication
	Accueil
	Hôtesse de salle
	Employé de bar / Serveur
	Cuisinier
	Chauffeur / coursier
	Employé polyvalent

Vu la délibération n°98 du 7 juin 2012 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire ses attributions pour toutes les décisions relatives à la gestion et à l'exploitation de la salles de spectacles « La Nef »,

Sous réserve de l'avis du conseil d'exploitation de la régie de la salle de spectacles "La Nef" ;

Je vous propose :

D'AUTORISER l'engagement d'intermittents ou d'emplois à durée déterminée de droit privé pour répondre aux besoins de la salle de spectacles « La Nef ».

DE COMPLETER le tableau des emplois de la régie « La Nef » avec les emplois d'intermittents et de contrat à durée déterminée de droit privé tel que décrit ci-dessus.

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget de la régie de la salle de spectacles « La Nef ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 octobre 2012	<u>Affiché le :</u> 26 octobre 2012